

LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS LE SAHARA : LA MILITARISATION COMME SOLUTION ?

ANTONIN TISSERON *

Le Sahara s'est peu à peu imposé comme un espace d'insécurité et d'instabilité. La faiblesse des États a poussé les forces occidentales à s'engager militairement au nom de la lutte contre le terrorisme dans la région, indirectement puis directement. Si les approches occidentales peuvent être questionnées au regard des programmes et de leurs résultats, la politique de dirigeants locaux instrumentalisant cette intervention comme une ressource et une rente, ainsi que le rapport des Africains eux-mêmes à leurs dirigeants et au pouvoir, doivent également l'être. La lutte contre des groupes considérés comme terroristes repose en effet sur la capacité des États locaux à produire du politique, à réduire des groupes armés minoritaires, et à éviter une collusion entre ces derniers et des populations excédées, prenant le maquis et adoptant – ou non – la rhétorique et les représentations du monde des jihadistes.

De la Mauritanie à la Somalie, le désert du Sahara s'est progressivement imposé comme un espace d'insécurité et d'instabilité. « *Across the broad Sahara, relate l'auteur d'un article publié dans Air Force Magazine en novembre 2004, a desolate expanse of sand and rock covering 3.3 million square miles – al-Qaeda and its terrorist affiliates are setting up shop, taking advantage of the lawless and trackless badlands stretching from the Atlantic to the Indian Ocean. Unless checked, the terrorist infestation could turn parts of Africa into launch-pads for tomorrow's murderous outrages* »¹.

* CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT THOMAS MORE.

¹ Cité par Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, New York, Cambridge University Press, 2012, p. 234.

Cette perception d'un désert dangereux s'est accompagnée de la mise en œuvre de politiques pour lutter contre des groupes armés et des trafics perçus comme des menaces, et dont l'opération Serval n'est que la dernière manifestation. « Le Sahel, de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une partie de l'Afrique subsaharienne sont [...] des zones d'intérêt prioritaire pour la France, en raison d'une histoire commune, de la présence de ressortissants français, des enjeux qu'elles portent et des menaces auxquelles elles sont confrontées », est-il d'ailleurs écrit dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013². Cependant, plutôt que d'intervenir directement, les puissances étrangères ont opté pour des stratégies reposant sur des « empreintes légères », avec des forces spéciales, des programmes de formation pour davantage impliquer les partenaires africains et un recours à des structures internationales. Ainsi, l'ONU a dépêché plusieurs contingents de Casques bleus tandis que l'Union africaine ou des organisations régionales comme la CEDEAO investissaient le domaine de la sécurité sur le continent africain.

La déroute des troupes maliennes devant l'offensive du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et de ses alliés, suivie par le renversement du général Amadou Toumani Touré, sont apparus comme un révélateur de l'échec et de l'inadéquation des efforts menés par les bailleurs internationaux. Malgré plusieurs millions de dollars et d'euros dépensés, la plupart des soldats maliens sont restés de bas niveau, tandis qu'un capitaine prenait le pouvoir avec le soutien de plusieurs unités. Les remises en cause sont toutefois plus anciennes. L'engagement de militaires occidentaux et l'appui apporté à des régimes alliés intervenant avec la bénédiction des chancelleries américaine et européenne ont suscité, dès leur origine, de fortes critiques, à commencer par la création d'une menace qu'il s'agissait initialement de conjurer.

Suivant ces perspectives, le renforcement des forces de sécurité ne serait pas une solution. Mais derrière ces remises en cause d'une militarisation du Sahara au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est autant la politique de dirigeants locaux instrumentalisant la lutte contre le terrorisme comme une ressource et une rente, voire même le rapport des Africains

² *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, ministère de la Défense français, édition de 2013, p. 54-55.

eux-mêmes à leurs dirigeants et au pouvoir, que la politique des Occidentaux qui doivent être questionnés.

Le Sahara comme front antiterroriste

Avec le déclenchement de l'opération Serval, la France est entrée de plain-pied dans la lutte armée contre les groupes terroristes au Sahel. Cette préoccupation est toutefois plus ancienne. En octobre 2009, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, recevait des experts militaires français, puis le chef d'état-major des armées, le général Georgelin. Ces visites ont été suivies de la vente d'équipements et de l'envoi de formateurs français. Les troupes mauritaniennes engagées lors du raid terrestre destiné à libérer l'otage Michel Germaneau le 22 juillet 2010 au Mali, auquel participaient entre vingt et trente militaires français originaires de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)³, avaient d'ailleurs été entraînées par des hommes du commandement des opérations spéciales (COS) et bénéficiaient d'un soutien technique et logistique français. Des éléments du COS sont aussi positionnés au Burkina Faso après l'enlèvement de sept employés d'Areva au Niger en septembre 2010, dans le cadre de l'opération Sabre.

Le millier d'hommes que la France envisage de laisser au Mali, tout comme les éléments complémentaires déployés au Niger⁴, n'est pas isolé. Au contraire même, il s'insère dans un dispositif

³ Jean-Dominique Merchet, « Paris se frotte à Al Qaeda au Mali », *Libération*, 24 juillet 2010. Voir du même auteur : « Mali : plus d'une vingtaine de militaires français ont participé à l'opération antiterroriste », blog *Secret Défense*, 24 juillet 2010. URL : <http://secretdefense.blogs.liberation.fr> (le blog a depuis été déplacé sur le site du journal *Marianne*).

⁴ Dans le Nord, des forces spéciales françaises participent à la sécurité du site d'Arlit depuis fin janvier 2013 en appui des unités nigériennes présentes (opération Malibéro). Un détachement de liaison et de renseignement a également été déployé à Niamey après le déclenchement de l'opération Serval, composé de deux (puis trois) drones *Harfang* français, suivis – avant le déploiement des drones américains *Reaper*, acquis par la France – par un détachement américain. Les drones ont notamment pour mission d'apporter « un soutien à la collecte de renseignements et de faciliter leur échange avec les forces françaises qui mènent des opérations au Mali, et avec les autres partenaires des États-Unis dans la région » (<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/02/22/letter-president-concerning-niger>. Consulté le 14 mai 2013).

plus vaste permettant une rapide remontée en puissance en cas de besoin, reposant sur des forces de présence permanente et des contingents engagés en opérations extérieures (OPEX). Les forces de présence permanente regroupent les éléments français à Libreville au Gabon (environ 900 militaires dont 450 permanents), les Forces françaises stationnées à Djibouti (1 900 militaires dont 1 400 permanents) et le « pôle opérationnel de coopération à vocation régionale » de Dakar au Sénégal (350 militaires dont environ 260 permanents). Quant aux opérations extérieures, et sans prendre en compte l'opération Serval, un millier de soldats français sont présents au Tchad dans le cadre du dispositif Épervier et un autre millier entre la Côte d'Ivoire (450 militaires), la République centrafricaine (200 hommes à Bangui) avant le renforcement des effectifs fin 2013, et les dispositifs de lutte contre la piraterie Atalante et Corymbe⁵.

D'avantage qu'avec la France, la lutte contre le terrorisme dans le Sahel résonne cependant avant tout avec l'implantation militaire américaine sur le continent africain, dont le symbole est la création de l'Africa Command (Africom) en 2008. Chargé de l'ensemble de l'Afrique et basé à Stuttgart⁶, ce dernier met fin à une organisation dans laquelle le continent est divisé en trois ensembles relevant de commandements centrés sur d'autres parties du monde : le Central Command (Centcom), qui supervise les opérations au Moyen-Orient et dont relève la Corne de l'Afrique ; le commandement Pacifique chargé de Madagascar et des autres îles de l'océan Indien ; et le commandement Europe (Eucom), qui s'occupe du reste du continent.

Avec les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie au mois d'août 1998, la Somalie devient en effet pour la première puissance mondiale un enjeu sécuritaire, que renforcent, quelques années plus tard, les attentats du 11 septembre 2001, puis les attentats de Mombasa et de Kampala en novembre 2002 et en juillet 2010. Une fois l'idée d'une intervention en Somalie abandonnée en décembre 2001, les États-

⁵ Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher (rapporteurs), *Sahel : pour une approche globale*, Rapport d'information n° 720, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (Sénat), 3 juillet 2013, p. 167.

⁶ L'installation de l'Africom sur leur territoire a été refusée par tous les États africains, à l'exception du Liberia... dont la proposition a été rejetée par le Pentagone (André Bourgeot, « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, n° 142, 3^e trimestre 2011, p. 42-77, p. 48).

Unis se tournent vers une approche indirecte de *containment*. Ils stipendient des chefs de faction, des informateurs et des gangs. Ils envoient également des drones armés survoler la Somalie et abattre les terroristes présumés⁷. Parallèlement, la présence américaine dans la région est fortement renforcée en 2002. D'une part, les États-Unis mettent en place la *Combined Task Force 150*⁸ dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan, dont l'une des missions est de mener des opérations maritimes dans le golfe d'Aden et sur la côte orientale de la Somalie. D'autre part, ils établissent une *Task Force* pour la Corne. Basée au camp Lemonier de Djibouti, la *Combined Joint Task Force-Horn of Africa* (CJTF-HOA) regroupait en 2005 un peu plus de 1 600 hommes, dont 300 représentants de sociétés privés⁹.

Dans les années qui suivent les attentats du 11 septembre 2001 et le renversement du régime taliban en Afghanistan, des soldats américains sont également déployés en Afrique de l'Ouest, notamment pour empêcher l'établissement d'une zone pouvant servir de refuge à des groupes armés terroristes¹⁰. Le 10 janvier

⁷ Éric Germain, « 2010 : année zéro des guerres robotisées », revue *Défense nationale*, n° 740, mai 2011, p. 119-121. Selon Éric Germain, les frappes de drones armés américains auraient tué 1 000 personnes en 2010 sur le théâtre afghano-pakistanaï. Fin 2011, environ 148 drones *Predator* et *Reaper*, contrôlés depuis la base aérienne de Creech dans le Nevada et le siège de la CIA à Langley, servaient exclusivement à monter des opérations d'espionnage et d'élimination en Somalie, en Libye, au Yémen, en Irak, en Afghanistan et au Pakistan (Laure Mandeville, « Les nouveaux fronts de la guerre des drones », *Le Figaro*, octobre 2011). Certains des drones opérant en Somalie seraient positionnés dans le sud de l'Éthiopie, le nord du Kenya près de Lamu, voire même aux Seychelles (« État des forces américaines en Somalie », *RFI*, 26 janvier 2012). En 2009, une seule frappe aurait eu lieu en Somalie, deux en 2010 et une en 2011, soit bien moins qu'au Pakistan et au Yémen.

⁸ Force navale multinationale dont le quartier général se trouve à Bahrein, la *Combined Task Force 150* est chargée de lutter contre les groupes terroristes et les trafics les finançant dans l'océan Indien. En janvier 2009, une autre force internationale, la *Combined Task Force 151*, est mise en place pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie.

⁹ Sami Makki, « La Corne de l'Afrique, un espace régional sous haute surveillance internationale », *Humanitaire*, 22 juillet 2009. URL : <http://humanitaire.revues.org/index399.html>. Consulté le 22 mars 2012.

¹⁰ Cet argument a été avancé par le département d'État lors des discussions sur le budget fédéral pour l'année 2010 (Anthony

2004, 500 militaires américains débarquent à Nouakchott, suivis, quelques semaines plus tard, par le déploiement de 400 *Rangers* sur la frontière entre le Tchad et le Niger. Si la plupart des déploiements sont ponctuels, des bases plus durables sont installées, comme à Tamanrasset et Gao, mais avec des effectifs dans la région dépassant rarement au total le millier d'hommes¹¹. Les administrations Bush et Obama souhaitent en effet autant que possible limiter la présence américaine afin de ne pas attiser les tensions et violences locales, surtout sur une partie du continent africain somme toute secondaire dans une politique étrangère américaine privilégiant le Moyen-Orient et l'Asie de l'Est ou, en Afrique, les grands producteurs de pétrole, à commencer par les pays du Golfe de Guinée¹².

Privilégier les « empreintes légères »

En dépit de l'opération Serval, la France et les États-Unis privilégient dans le Sahara les « empreintes légères ». En juin 2012, des forces spéciales américaines et françaises auraient ainsi opéré dans le nord du Niger, selon les autorités locales pour former les troupes nigériennes, mais plus vraisemblablement pour traquer des éléments jihadistes venus du Mali voire, selon Jeremy Keenan, préparer une éventuelle intervention internationale¹³. D'ailleurs, pendant l'été 2012, un accident sur le fleuve Niger entraînait la mort de trois militaires américains, « au profil très “forces spéciales” et dont la présence au Mali n'a pas réellement été expliquée par Washington »¹⁴. De même, le continent africain est parsemé d'une douzaine de petites bases – surnommées nénuphars par son promoteur, le général Jones – se limitant le plus souvent à un hangar sur un aéroport militaire ou civil, d'où décollent de petits avions de tourisme

H. Cordesman et Arma Nerguizian, *The North African Military Balance. Force Developments & Regional Challenges*, Center for Strategic & International Studies, édition du 7 décembre 2010, p. 115).

¹¹ Jeremy Keenan, *The Dying Sahara*, New York, Pluto Press, 2013, p. 22.

¹² Niagalé Bagayoko-Penone, *Afrique : les stratégies françaises et américaines*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 246.

¹³ Jeremy Keenan, *op. cit.*, p. 275.

¹⁴ Maya Kandel, « Obama et Bamako – L'implication discrète mais croissante des États-Unis en Afrique », 1^{er} février 2013. URL : <http://lavoiedelepee.blogspot.fr/2013/02/wolverine-in-africa-la-vision.html>. Consulté le 8 juillet 2013.

truffés d'électronique. Implantées à partir de 2007 et sous la responsabilité du département de la Défense, elles sont le plus souvent opérées par des *contractors*¹⁵ et peuvent accueillir des troupes américaines.

Ceci étant, l'objectif est de laisser les « *alliés* » en première ligne, qu'ils agissent dans un cadre national, à l'exemple de l'Éthiopie en Somalie entre 2006 et 2009, ou international¹⁶. Dans l'engrenage qui mène à l'intervention éthiopienne de décembre 2006, les États-Unis attendent des Nations unies et des autres États africains qu'ils apportent une légitimité et un soutien logistique et financier. La résolution 1725, votée le 6 décembre, dont le texte est proposé par les États-Unis, est à cet égard éclairante : elle autorise une organisation, l'Union africaine, à intervenir en Somalie et demande à la communauté internationale de la subventionner. Un mois et demi plus tard, le 19 janvier 2007, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine crée l'AMISOM pour une période initiale de six mois, « avec le clair entendement que la mission se transformera par la suite en une opération des Nations unies pour soutenir la stabilisation à long terme et la reconstruction postconflit de la Somalie »¹⁷.

¹⁵ Craig Whitlock, « US Expands Secret Intelligence Operations in Africa », *Washington Post*, 13 juin 2012. Selon Craig Whitlock, une base américaine est située dans la partie militaire de l'aéroport international de Ouagadougou.

¹⁶ Le soutien américain à l'opération Serval française peut être analysé de la même manière. Malgré des réticences initiales, les États-Unis se sont en effet imposés comme les meilleurs alliés de la France. « Que ce soit en termes de partage du renseignement, de transport ou de ravitaillement en vol de nos avions de combat, l'appui américain est aujourd'hui inégalé », constataient les sénateurs Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher en avril 2013 (Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher (rapporteurs), *Mali : comment gagner la paix ?*, rapport d'information n° 513, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (Sénat), 16 avril 2013, p. 30). Voir également : Antonin Tisseron, « Les relations franco-américaines à l'épreuve de l'opération Serval », note de mars 2013 (en ligne sur : www.institut-thomas-more.org).

¹⁷ Communiqué de la 69^e réunion du Conseil de paix et de sécurité, 19 janvier 2007. Le 20 février 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies, agissant en vertu du chapitre VII de la Charte, autorise le déploiement de cette « *mission de protection et de formation en Somalie* » par la résolution 1744. La résolution lève également l'embargo sur les

Le corollaire de cette « africanisation » de la sécurité est le renforcement des forces locales par le biais du partage de renseignements, des formations et la fourniture d'équipements. La formation des troupes de l'AMISOM est ainsi assurée par une mission onusienne, dans les faits financée par le département d'État américain et avec pour exécutant la société américaine Bancroft... *de facto* sous-traitante des Nations unies et de l'Union africaine pour le compte des États-Unis. En effet, si les instructeurs de Bancroft ne participent pas directement aux combats dans Mogadiscio contre la guérilla Shabab, ils « accompagnent, conseillent et planifient les mouvements tactiques des troupes d'origine ougandaise et burundaise de maintien de la paix sur la zone de bataille, voire sur la ligne de front »¹⁸. En Afrique de l'Ouest, les États-Unis ont lancé en 2002 l'initiative Pan-Sahel (*Pan-Sahel Initiative* – PSI) pour renforcer les forces armées de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad. Dotée d'un budget de 8 millions de dollars, elle est destinée à former et à équiper au moins une compagnie de 150 hommes dans chaque pays. En 2005, le PSI est remplacé par le partenariat transsaharien pour la lutte contre le terrorisme (*Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership* – TSCTP) qui inclut, outre les quatre États membres du PSI : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Burkina Faso, le Nigeria et le Sénégal. Plus ambitieux que le PSI, le TSCTP est un programme interagences placé sous la direction du département d'État et qui inclut, outre ce dernier, l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le département de la Défense, mais aussi le département du Trésor et le FBI¹⁹. Le volet

armes imposé à la Somalie, au bénéfice de l'AMISOM et des autorités fédérales de transition.

¹⁸ Georges-Henri Bricet des Vallons, Florent de Saint Victor et Nicolas Mazzuchi, *Conseiller, éduquer, entraîner : la formation d'armées étrangères. Étude comparative des politiques et des pratiques : Asie, Afriques, Afghanistan des années 1950 à 2010*, Étude de l'IRSEM, 2012, p. 131-132. Si l'Ouganda et le Burundi paient des millions de dollars – le montant du contrat de Bancroft a atteint les 7 millions en 2010 – pour entraîner leurs forces à des missions de contre-insurrection et acquérir des matériels militaires, cette somme leur est ensuite en partie remboursée par le département d'État.

¹⁹ D'abord qualifié d'initiative avec l'acronyme TSCTI, ce programme est devenu un partenariat en 2006. Pour sa présentation, voir : <http://www.africom.mil/>. Voir également le site *globalsecurity* (<http://www.globalsecurity.org/military/ops/tscti.htm>).

militaire est assuré par l'*Operation Enduring Freedom – Trans Sahara* (OEF-TS, depuis renommée *Operation Juniper Shield*), sous le commandement de l'Africom. À ces programmes régionaux s'ajoutent l'*International Military Education and Training* (IMET), qui forme les militaires des pays partenaires dans les académies américaines, et l'*Africa Crisis Response Initiative* (ACRI), lancée en 1996 pour renforcer les capacités de gestion de crise des États africains volontaires. Devenu en 2004 l'*Africa Contingency Operations Training and Assistance* (ACOTA), l'ACRI est davantage orientée vers la formation des soldats. L'ACOTA inclut également la fourniture d'équipements, comme des détecteurs de mines et des uniformes.

De son côté, la France a invité les États africains à participer à des programmes de renforcement de leurs capacités militaires à travers deux dispositifs. D'abord, en 1997 et avec en toile de fond le traumatisme de l'opération Turquoise au Rwanda, l'état-major des armées élabore une doctrine destinée à préparer des bataillons de maintien de la paix africains non permanents, mais capables d'être assemblés rapidement. Baptisée RECAMP, elle repose sur trois piliers : la formation ; l'entraînement, avec notamment des exercices à l'exemple de « Guidimakha » en 1998 au Sénégal, qui rassemble 3 700 hommes dont un bataillon RECAMP constitué d'unités sénégalaises, mauritaniennes et maliennes ; et la mise à disposition de moyens militaires pré-positionnés sur une base française de la sous-région (véhicules et armements légers en premier lieu) permettant d'équiper un bataillon²⁰. Ensuite, la France crée, en 1998, en Afrique des écoles nationales à vocations régionales (ENVR) afin de former des techniciens et venant en complément des écoles de chaque État africain. Placées sous la responsabilité de la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), qui relève des Affaires étrangères, elles sont au nombre de 16 début 2013 et assurent une soixantaine de formations. Chaque année, elles accueillent près de 2 500 stagiaires, auxquels s'ajoutent 10 000 militaires africains bénéficiant de formations techniques ponctuelles réalisées lors

²⁰ Amiral Claude Borgis, « De nouvelles modalités d'aide militaire française indirecte : vers une « africanisation » de la sécurité », in Pierre Pascallon (dir.), *La politique de sécurité de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 113-120. En 2012, près de 18 000 militaires ont été formés dans le cadre de RECAMP par les forces françaises basées au Sénégal, au Gabon, à Djibouti et dans l'océan Indien.

de missions de courte durée et les formations dispensées dans les écoles militaires sur le territoire français²¹.

Ces dernières années, l'Europe s'est également imposée comme un acteur dans la formation des forces africaines. Dans l'ouest saharien, elle a rendu publique une stratégie EU-Sahel en 2011, avant de s'engager dans les missions EUCAP Sahel Niger et EUTM-Mali. Dans la Corne de l'Afrique, comme le rappelait Catherine Ashton le 23 février 2012, elle est un contributeur de premier plan pour l'AMISOM. Elle œuvre notamment dans les domaines du soutien et de la planification et fournit les ressources nécessaires à la protection des navires qui l'approvisionnement²². Pour lutter contre la piraterie, l'Union a lancé, le 7 décembre 2008, l'opération navale EUNAVFOR Somalie puis, le 7 avril 2010, la mission militaire EUTM Somalie, destinée à former en Ouganda les forces du gouvernement somalien de transition²³.

Des programmes contestés

L'effondrement du Mali a sonné comme un révélateur des limites des programmes destinés à améliorer l'efficacité des armées africaines. Malgré près de 100 millions de dollars par an en faveur du TSCTP depuis son lancement – auxquels s'ajoute l'aide bilatérale²⁴ –, non seulement le régime de Bamako a perdu le contrôle du nord au profit de groupes armés, mais une partie des unités formées et équipées par Washington ont fait défection.

²¹ Sur le thème de l'« assistance militaire à un pays tiers », consulter le numéro 23 (2011) de la revue *Doctrines tactique* de l'armée de terre (en ligne sur le site du centre de doctrine d'emploi des forces : www.cdef.terre.defense.gouv.fr).

²² Catherine Ashton, haute représentante de l'UE et vice-présidente de la Commission, lors de la conférence internationale sur la Somalie qui s'est tenue à Londres le 23 février 2012. URL : http://consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/128141.pdf. Consulté le 20 mars 2012.

²³ *Ibidem*. Dans le domaine de l'aide au développement, au cours des cinq dernières années, l'Union européenne a apporté à la Somalie plus d'un milliard d'euros.

²⁴ En 2010, le Mali a reçu 123 millions de dollars des États-Unis pour son développement, pour 19 millions pour le Niger et moins de 10 millions pour la Mauritanie (Henri Plagnol et François Loncle, *La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne*, rapport d'information n° 443, Commission des affaires étrangères (Assemblée nationale), 6 mars 2012).

Quant au capitaine Amadou Haya Sanogo, qui a pris la tête de la junte militaire après la fuite du président Amadou Toumani Touré en mars 2012, il a également bénéficié du programme américain IMET. De même, la CEDEAO s'est mobilisée très difficilement sur le dossier malien, alors que la brigade de cette organisation « *devrait être la première à être opérationnelle* » en Afrique²⁵. Seuls deux pays États-membres avaient en effet un bataillon disponible fin 2012 : le Niger, dont le président Mahamadou Issoufou a plaidé pour une offensive militaire dès l'effondrement de l'armée malienne face aux rebelles du MNLA, et le Togo, qui se préparait à prendre une relève dans la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire.

Cet argument du manque d'impact des programmes de renforcement des capacités africaines à travers l'exemple malien doit être mis en perspective. Fin 2004, le gouvernement nigérien annonçait une augmentation de ses effectifs militaires de 4 000 à 10 000 hommes et, entre 2004 et 2011, les forces nationales d'intervention et de sécurité (devenues en 2010 la garde nationale) sont passées de 2 000 à 7 000 hommes²⁶. Plus récemment, le pays s'est doté de moyens de réaction rapide, avec notamment la livraison d'hélicoptères français d'occasion de type Gazelle, d'un parquet antiterroriste et, le 1^{er} octobre 2012, le Premier ministre a lancé officiellement la *stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger* (SDS Sahel Niger), volet sécuritaire du plan de développement du gouvernement. La SDS prévoit un renforcement des forces de police (80 unités supplémentaires et 3 810 nouveaux agents) et de la garde nationale, la création de six nouvelles unités mobiles de surveillance des frontières, de nouveaux postes frontaliers, le renforcement des unités de l'armée situées dans certaines zones critiques et un accroissement des initiatives internationales afin d'augmenter le nombre de patrouilles mixtes et la coopération judiciaire entre les États²⁷. En Mauritanie, le gouvernement a lancé en juin 2010 un programme de construction de 45 postes

²⁵ Gilles Olakounlé Yabi, *Le rôle de la CEDEAO dans la gestion des crises politiques et des conflits. Cas de la Guinée et de la Guinée Bissau*, Friedrich Ebert Stiftung, septembre 2010, p. 9. URL : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/nigeria/07449.pdf>. Consulté le 22 mars 2013.

²⁶ Jeremy Keenan, *op. cit.*, p. 41.

²⁷ Damien Deltenre, *Niger : du coup d'État à l'engagement international. Retour sur trois années de transition politique sur fond d'insécurité régionale grandissante*, GRIP, 16 juillet 2013, p. 8. URL : <http://www>.

de contrôle sur les frontières terrestres du pays²⁸ et il a acquis deux Super Tucano, avions spécialisés dans la lutte contre les groupes armés, qui s'ajoutent aux Tucano cédés par l'armée de l'air française²⁹.

Cependant, les remises en cause des approches occidentales dans le Sahara dépassent le seul cadre des résultats. Jean-François Bayart, dans un article publié le 28 juillet 2010, les juge en effet certes peu utiles, mais surtout dangereuses. D'une part, « Français et Américains vont droit à l'échec sur le terrain ». « Leur puissance de feu et de renseignement ne doit pas faire illusion » dans des conflits où les armées classiques sont confrontées à des « résistances » politiques, ethniques ou sociales. D'autre part, « l'ingérence occidentale » obère la « souveraineté, [la] représentativité et [la] crédibilité » des États sahéliens à l'égard de leurs concitoyens, et donc contribue à renforcer leur fragilité. « Pis encore, estime Jean-François Bayart, l'intervention étrangère va agir comme une prophétie autoréalisatrice et finir par créer la menace qu'elle entend conjurer, non sans enclencher toute une série d'effets pervers. En dramatisant le danger de la lutte armée islamiste dans le Sahel, pour le moment très circonscrite, Américains et Français prennent le risque de cimenter la relation marchande et l'alliance conjoncturelle entre les groupes algériens qu'Al-Qaida a "franchisés" et les Touarègues, sous la bannière d'une idéologie commune »³⁰. En Somalie, au début des années 2000, un tel mouvement a d'ailleurs été observé. Alors que les Américains exécutent leurs ennemis sans aucune « mention de la souveraineté nationale, de l'*habeas corpus* et autres règles contraignantes pour la lutte contre le terrorisme »³¹, les jihadistes répondent en tuant plusieurs personnes soupçonnées

grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2013/NA_2013-07-16_FR_D-DELTENRE.pdf. Consulté le 17 juillet 2013.

²⁸ Laurence Aïda Ammour, « La Mauritanie au carrefour des menaces régionales », CIDOB, note n° 19, octobre 2010, p. 3. Le 26 septembre 2012, la délégation européenne à Nouakchott annonçait apporter 8 millions d'euros pour renforcer la sécurité aux frontières de la Mauritanie, et tout particulièrement les 2 200 km avec le Mali. Les Tucano et Super Tucano sont fabriqués par le brésilien Embraer.

²⁹ Entre 2 et 4 selon les sources.

³⁰ Jean-François Bayart, « Le piège de la lutte anti-terroriste en Afrique de l'Ouest », *Libération*, 28 juillet 2010.

³¹ Roland Marchal, « Somalie : un nouveau front antiterroriste ? », *Les Études du CERI*, n° 135, juin 2007, p. 20. URL : <http://www.ceri->

de travailler pour les services de renseignement américain et éthiopien. Le rappel au printemps 2005 du diplomate en charge de la Somalie à l'ambassade américaine de Nairobi, au Kenya, souligne d'ailleurs les désaccords qui règnent au sein de l'appareil d'État américain sur la caractérisation des cibles somaliennes, la qualité des informations recueillies sur la Somalie et l'éventuelle instrumentalisation des services américains par leurs alliés éthiopiens et leurs interlocuteurs somaliens. Mais sur le fond, le mal est fait : la population fait front aux côtés des tribunaux islamiques par anti-américanisme, par hostilité aussi à une série d'assassinats ou d'enlèvements de personnalités religieuses qu'elle pense être le fait des Américains et des Éthiopiens, relayés par des factions somaliennes³².

Le TSCTP n'a pas non plus échappé au reproche d'accroître les tensions dans le Sahel à travers une approche centrée sur la dimension militaire et des programmes de développement dont le but serait seulement de légitimer la présence américaine³³. Il faut dire que la contribution du département de la Défense au TSCTP représente près des trois quarts du budget du programme pour les années 2006, 2007 et 2008 : respectivement 39 millions de dollars pour 10, 118 pour 37, et 92 pour 31. La critique selon laquelle il y aurait une « militarisation de la diplomatie américaine » dans la Sahara a néanmoins perdu de son acuité. Dans le budget fédéral de 2012, la part du département de la Défense dans le TSCTP a diminué par rapport à l'USAID et au département d'État : 46 millions de dollars pour OEF-TS et 52 millions pour le département d'État et l'USAID.

Cependant, comme le rappelle un rapport publié en 2008 par le *United States Government Accountability Office* (GAO), l'efficacité du TSCTP dépasse les aspects strictement budgétaires et la question de la militarisation : l'USAID, le département d'État et le département de la Défense ont chacun développé des approches séparées ; alors que le département d'État dirige officiellement le TSCTP, le département de la Défense souhaite garder la main sur les personnels militaires³⁴. Elle renvoie à des problématiques institutionnelles et organisationnelles plus

sciencespo.com/publica/etude/etude135.pdf. Consulté le 14 février 2012.

³² *Ibid.*, p. 9.

³³ Jeremy Keenan, *op. cit.*, p. 126-127.

³⁴ GAO, *Combating Terrorism. Actions Needed to Enhance Implementation of Trans-Sahara Counterterrorism Partnership*, juillet 2008.

profondes dont l'absence de *leadership* en est une des principales dimensions.

L'aide militaire, une rente locale

S'il est possible de remettre en cause la politique des États occidentaux dans la région du Sahara, aussi bien dans leur philosophie que dans leur mise en œuvre, celle-ci doit être appréhendée dans son interaction avec les autorités locales. Or pour ces dernières, l'aide militaire est avant tout une ressource. « Les dirigeants africains, rappelait en effet Jean-François Bayart, [...] voient dans la politique antiterroriste [...] une nouvelle rente diplomatique, après celles de l'anticommunisme, de la libéralisation économique, voire, toute honte bue, de la "démocratie" »³⁵. Elle constitue, pour les acteurs sahéliens, un instrument permettant d'accéder à une légitimité internationale, à des financements et à une expertise, tout en renforçant à l'intérieur des frontières les représentants du pouvoir central et donc affectant les équilibres internes. En Mauritanie, entre 2003 et 2005, le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya utilise ainsi l'aide américaine pour lutter contre ses opposants³⁶. Plus récemment, la Coalition pour le changement au nord du Mali, mouvement politique opposé au pouvoir malien, dénonçait en avril 2010 l'inaction des patrouilles maliennes à l'égard des groupes terroristes présents sur le territoire, ces dernières se dirigeant à l'inverse vers les campements des nomades³⁷.

L'insertion dans la lutte contre les groupes terroristes aux côtés des États occidentaux n'a pas seulement des ramifications internes. Elle peut aussi servir à renforcer un rôle de leader régional, à l'instar de l'Éthiopie dans la Corne de l'Afrique ou du Tchad. Ce dernier est en effet engagé dans un activisme diplomatique³⁸ dont l'envoi de 2 000 soldats au Mali n'est que la

URL : <http://www.gao.gov/new.items/d08860.pdf>. Consulté le 18 décembre 2012.

³⁵ Jean-François Bayart, *art. cit.*

³⁶ Jeremy Keenan, *op. cit.*, p. 29.

³⁷ Hama Ag Sid Ahmed, « L'impasse nous pousse à nous réorganiser militairement », entretien réalisé par *El Watan*, 21 avril 2010. URL : <http://www.temoust.org/hama-ag-sid-ahmed-porte-parole-des-14388>. Consulté le 26 janvier 2011.

³⁸ L'activité diplomatique tchadienne n'est pas nouvelle. En 2003, c'est avec l'appui des Tchadiens que le général Bozizé prend le pouvoir à

partie la plus visible, comme en témoignent les décisions adoptées lors de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), organisée à N'Djamena le 16 février sous la présidence d'Idriss Déby. Outre la reconnaissance par les participants de « l'appui prompt et efficace apporté par la France à la demande du gouvernement malien et de la CEDEAO, dans le cadre de la légalité internationale », ce sommet a en effet été marqué par une révision de la charte de l'organisation avec notamment un recentrage sur les problèmes touchant le corridor sahélo-saharien, la création de deux conseils permanents (développement durable ; paix et sécurité) et le principe d'une cotisation à part égale par les États membres. Or, à plusieurs égards, ce sommet est considéré comme un succès de la diplomatie tchadienne. D'abord, 24 États étaient représentés – dont dix directement par leur chef d'État –, chiffre important dans l'histoire de l'organisation. Ensuite, le traité signé le 16 février est l'aboutissement d'un processus engagé lors du 12^e sommet de la CEN-SAD en juillet 2010 dans la capitale tchadienne, et poursuivi à l'initiative du Tchad fin janvier 2012 avec une rencontre – suivie d'autres à Ouagadougou et Rabat – des chefs de la diplomatie des États membres à Addis-Abeba en marge d'un sommet de l'Union africaine.

La Somalie constitue un cas extrême où légitimité extérieure et intérieure tend à se confondre : non populaire sur le territoire somalien, le gouvernement fédéral de transition n'existe qu'en raison du soutien apporté par les bailleurs internationaux et les soldats de l'AMISOM. Dans ce contexte, un règlement politique rapide du conflit n'est pas dans l'intérêt des dirigeants somaliens et, le 9 février 2012, le représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique, Alexander Rondos, critiquait vivement les responsables des institutions fédérales de transition somaliennes sur ce point après une visite à Mogadiscio : « Nous n'allons pas nous asseoir et donner de l'argent avec bienveillance. Si des personnes, de par une inaction délibérée, choisissent de faire décrocher le processus [de transition], nous en prendrons note,

Bangui et, depuis cette date et jusqu'au mois d'octobre 2012, le numéro un centrafricain aurait bénéficié d'une garde rapprochée tchadienne. Fin 2010, ce sont d'ailleurs les forces tchadiennes qui interviennent à Birao, capitale du nord de la Centrafrique, pour chasser les rebelles de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP).

ce qui est une façon polie de dire que nous allons prendre des actions. La culture d'impunité doit cesser »³⁹.

Conclusion

Pour limiter les répercussions d'un engagement militaire dans le Sahara, les États-Unis et la France ont privilégié des approches reposant sur des déploiements de faible ampleur, le renforcement des forces locales et une africanisation de la gestion de crise. Ces stratégies ont eu pour conséquence un renforcement des forces de sécurité locales dans les États sahéliens. Cependant, et par-delà l'effondrement du Mali, les organisations africaines peinent encore à assumer des opérations de paix. Certes, l'Union africaine et la CEDEAO ont initié des programmes et plusieurs nouvelles unités ont vu le jour dans les pays riverains du Sahara. Mais, malgré ces efforts, l'insécurité s'est aggravée, tandis que la France intervenait directement au Mali dans une opération de grande ampleur aux côtés de partenaires africains.

Si l'assistance militaire occidentale et son impact sur les équilibres locaux et régionaux peuvent être considérés comme responsables de cette évolution, la présence de groupes armés se revendiquant comme islamistes et la récurrence des rébellions renvoient avant tout à des problèmes plus profonds. Les États africains sont en effet encore trop souvent gangrenés par des solidarités verticales nourries par le clientélisme, auxquelles s'ajoute la tentative récurrente de reconstituer des sociétés guerrières avec leur économie et leurs rétributions. L'outil militaire n'est en d'autres termes pas une solution, mais un moyen de permettre le déploiement de réponses dans d'autres champs en assurant une présence des services de l'État sur l'ensemble de son territoire et auprès de ses administrés, en garantissant l'accès à des services de base permettant de donner corps à l'idée de contrat social, et en assurant un environnement propice à l'investissement et à la croissance économique. Bien plus qu'entre les mains des Occidentaux, la lutte contre des groupes considérés comme terroristes – mais ne s'y réduisant pas – dans la région du Sahara repose en cela sur la capacité des États locaux à produire du politique, à réduire des groupes armés minoritaires, et à éviter une collusion entre ces derniers et

³⁹ Alexander Rondos, Reuters. URL : <http://www.operationspaix.net/26069-details-actualite-somalie-ue.html>. Consulté le 13 juillet 2013.

des populations locales excédées, prenant le maquis et adoptant la rhétorique des islamistes.

Les programmes d'assistance dans le domaine sécuritaire ne sont donc qu'un aspect de l'aide envers les pays sahariens et doivent être appréhendés en complément des autres volets. Mais surtout, pour les bailleurs internationaux, la préoccupation devant les trafics et le « terrorisme » ne doit pas faire oublier la diversité des sociétés et de l'espace, que les échanges et les interactions sont au cœur de l'histoire du désert et de populations de tout temps dépendantes de l'extérieur et pratiquant le commerce au gré des opportunités⁴⁰, ou encore surestimer l'importance des groupes jihadistes et criminels. Au risque de donner corps à une vision fantasmée d'un Sahara unifié rappelant les écrits des Européens du XIX^e siècle.

⁴⁰ Sur le peuplement et les échanges dans le Sahara, consulter l'excellent livre de Judith Scheele, *op. cit.*

